

académie
Aix-Marseille



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Bulletin académique

n° 730

du 30 janvier 2017



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Bulletin académique n° 730 du 30 janvier 2017

Sommaire

Service Académique des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement	
- Maitrise des risques financiers et comptables - Développement du contrôle interne dans les établissements publics locaux d'enseignement	3
Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération	
- Octroi de bourses dans les lycées français à l'étranger - Année scolaire 2017-2018	17
- Appel à candidature pour le programme de mobilité individuelle de moyenne durée TransAlp pour l'académie d'Aix Marseille en partenariat avec le Piémont pour l'année 2017-2018	27
- Concours Euroscola 2017	28

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
RECTORAT DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Bernard BEIGNIER - Recteur de l'Académie
REDACTEUR EN CHEF : Pascal MISERY - Secrétaire Général de l'Académie
CONCEPTION, REALISATION, DIFFUSION : Thomas PRESTIGIACOMO (☎ : 04 42 91 75 12)
ce.ba@ac-aix-marseille.fr



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Service Académique des Etablissements Publics
Locaux d'Enseignement

SAEPL/17-730-4 du 30/01/2017

MAITRISE DES RISQUES FINANCIERS ET COMPTABLES - DEVELOPPEMENT DU CONTROLE INTERNE DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement - Mesdames et Messieurs les adjoints gestionnaires - Mesdames et Messieurs les agents comptables

Dossier suivi par : Mme KAMARUDIN - Tel : 04 42 91 72 88

Veillez trouver ci-joint un courrier de Monsieur le recteur relatif au déploiement du contrôle interne dans les établissements publics locaux d'enseignement.

Notez que l'enquête jointe sera envoyée sur la messagerie fonctionnelle de chaque établissement et qu'il conviendra de la retourner pour le 15 février 2017 à l'adresse suivante :

ce.saeple@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

académie
Aix-Marseille

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille
Le recteur de l'académie de Nice

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les adjoints gestionnaires
Mesdames et Messieurs les agents comptables

Aix-en-Provence, le 18 janvier 2017

Rectorat

Service académique des
établissements publics
locaux d'enseignement

Dossier suivi par
Chantal.kamarudin
Téléphone
04 42 91 72 88
Mél.

Chantal.kamarudin
@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Objet : Maîtrise des risques financiers et comptables – développement du contrôle interne dans les établissements publics locaux d'enseignement.

La maîtrise des risques financiers et comptables (MRCF) est une obligation réglementaire à laquelle l'établissement public local d'enseignement est soumis, à l'instar de toute entité publique, y compris l'Etat.

Cette obligation entre, tant dans le champ de l'ordonnateur (comptabilité budgétaire) que dans celui de l'agent comptable (comptabilité générale). Il s'agit d'une démarche globale qui concerne l'organisation des services, la séparation des tâches et la traçabilité des acteurs et des opérations, la documentation des procédures de travail, la sécurité informatique et la formation des personnels.

Cette démarche s'appuie sur la procédure de contrôle interne comptable et financier, dispositif dynamique reposant sur une expertise régulière des risques et sur le respect d'un plan annuel d'actions, visant à maîtriser les risques identifiés.

Le contrôle interne comptable et financier (CICF) comprend trois leviers indissociables : organiser, documenter et tracer pour atteindre trois objectifs : fiabiliser, sécuriser et améliorer la qualité du service dans un souci de maîtrise des risques liés aux processus de gestion.

La démarche de contrôle interne a été présentée dès l'année 2008 aux agents comptables.

Pour accompagner les EPLE, le ministère a élaboré une « mallette MRCF » à destination des agents comptables, des adjoints gestionnaires et des chefs d'établissement.

Visant à mutualiser les documents et les bonnes pratiques académiques, cette boîte à outils permet d'aider à la mise en œuvre de la MRCF au sein des EPLE. Elle se compose de :

- L'outil de diagnostic des risques ODICé ;
- De fiches de procédure couvrant de nombreux domaines d'activités de l'EPLE ;
- De modèles de documents.

Cette « mallette MRCF » a été mise à disposition des EPLE en novembre 2015.



Il est nécessaire aujourd'hui d'effectuer un point d'étape pour connaître l'état du déploiement effectif du CICF dans les établissements, sachant que le déploiement du CIC Etat comporte un volet EPLE qu'il convient également de développer.

Aussi, dans cet objectif, les différents acteurs de l'EPLE sont invités à remplir pour le **15 février 2017** le questionnaire ci-joint et à le retourner à l'adresse suivante :: ce.saeple@ac-aix-marseille.fr

2/2

L'étude de ces questionnaires permettra aux services académiques d'envisager les mesures d'accompagnement nécessaires au déploiement du CICF, mais également de mieux connaître l'organisation des établissements dans la perspective de la mise en œuvre de la modernisation de la fonction financière en EPLE par le déploiement prochain des nouveaux systèmes d'information Op@le et opér@.

La maîtrise des risques financiers et comptables ne peut être envisagée sans une étroite collaboration de l'ordonnateur et du comptable et je sais pouvoir compter vous pour impulser et mener à bien cette démarche qui s'inscrit dans le cadre d'une administration moderne et efficace.

le recteur de l'académie d'Aix-Marseille



Bernard BEIGNER

PJ : questionnaires en fichier Excel

CICF-MRCF
RCONSEIL



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Etablissement

Nom de L'EPLÉ :
Numéro RNE :
Adresse :
Téléphone :
Adresse électronique :

Ordonnateur :
Agent comptable :

Questionnaire à compléter par le chef établissement

Dans votre EPLE	oui	Non	observation
Avez-vous entendu parler du CICF ?			
Avez-vous entendu parler d'ODICé ?			
Avez-vous entendu parler de la mallette CICF ?			
Avez-vous entendu parler d'OP@LE ?			
Avez-vous entendu parler d'OPER@ ?			
Avez-vous participé à des réunions d'agence comptable ?			
Avez-vous connaissance de documents décrivant des processus ou de chaînes financières (voyages scolaires, aides financières élèves, marchés publics, dépenses, recettes, ...) ?			
Existe-t-il un organigramme fonctionnel dans votre établissement ?			
Existe-t-il un plan d'action annuel visant à maîtriser les risques ?			
Si oui, avez-vous participé à sa rédaction ?			
Disposez-vous de fiches de procédures ?			
Les contrôles que vous effectuez sont-ils tracés ?			
Disposez-vous sur votre ordinateur de GFC ?			

Questionnaire à compléter par l'agent comptable
Agence comptable

Etablissement siège

Nom de L'EPLÉ :
Numéro RNE :
Adresse :
Téléphone :
Adresse électronique :

Nom de l'ordonnateur :
Nom de l'agent comptable :

Etablissement siège				
Budget annexe	oui		non	
Etablissements rattachés				
Nom	EPLÉ n°1			
	EPLÉ n°2			
	EPLÉ n° 3			
	EPLÉ n°4			
	EPLÉ n°5			
	EPLÉ n°6			
	EPLÉ n°7			
	EPLÉ n°8			
	EPLÉ n°9			

Budgets annexes		oui		non
Etablissements rattachés				
	EPLÉ n°1			
	EPLÉ n°2			
	EPLÉ n° 3			
	EPLÉ n°4			
	EPLÉ n°5			
	EPLÉ n°6			
	EPLÉ n°7			
	EPLÉ n°8			
	EPLÉ n°9			

Date du dernier audit par la DDFIP :

Données générales de l'agence comptable

Dans le dossier

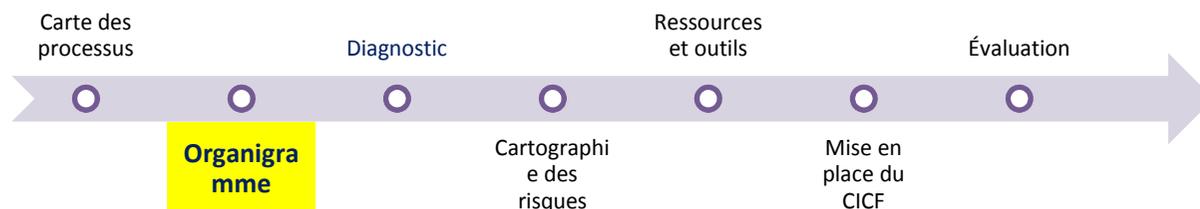
		Oui	Non	Observations
Agence comptable Numéro Adresse Téléphone Adresse électronique Nom et prénom de l'agent comptable M	Agent comptable Arrêté de nomination Cautionnement Assurance			
Nom de L'EPLE siège Numéro Adresse Téléphone Adresse électronique Nom et prénom de l'ordonnateur M Nom et prénom du CE adjoint M Nom et prénom de l'adjoint gestionnaire M	Ordonnateur Accréditation			
	Délégations de signature à CE adjoint Accréditation			
	Adjoint gestionnaire Accréditation Régisseur permanent Habilitation Cautionnement s'il y a lieu			
Nom de L'EPLE rattaché Numéro Adresse Téléphone Adresse électronique Nom et prénom de l'ordonnateur M Nom et prénom du CE adjoint M Nom et prénom de l'adjoint gestionnaire M	Ordonnateur Accréditation			
	Délégations de signature à CE adjoint Accréditation			
	Adjoint gestionnaire Accréditation Régisseur permanent Habilitation Cautionnement s'il y a lieu			
Nom de L'EPLE rattaché Numéro Adresse Téléphone Adresse électronique Nom et prénom de l'ordonnateur M Nom et prénom du CE adjoint M Nom et prénom de l'adjoint gestionnaire M	Ordonnateur Accréditation			
	Délégations de signature à CE adjoint Accréditation			
	Adjoint gestionnaire Accréditation Régisseur permanent Habilitation Cautionnement s'il y a lieu			
Nom de L'EPLE siège Numéro Adresse Téléphone Adresse électronique Nom et prénom de l'ordonnateur M Nom et prénom du CE adjoint M Nom et prénom de l'adjoint gestionnaire M	Ordonnateur Accréditation			
	Délégations de signature à CE adjoint Accréditation			
	Adjoint gestionnaire Accréditation Régisseur permanent Habilitation Cautionnement s'il y a lieu			
Nom de L'EPLE rattaché Numéro Adresse Téléphone Adresse électronique Nom et prénom de l'ordonnateur M Nom et prénom du CE adjoint M Nom et prénom de l'adjoint gestionnaire M	Ordonnateur Accréditation			
	Délégations de signature à CE adjoint Accréditation			
	Adjoint gestionnaire Accréditation Régisseur permanent Habilitation Cautionnement s'il y a lieu			
Nom de L'EPLE rattaché Numéro Adresse Téléphone Adresse électronique Nom et prénom de l'ordonnateur M Nom et prénom du CE adjoint M Nom et prénom de l'adjoint gestionnaire M	Ordonnateur Accréditation			
	Délégations de signature à CE adjoint Accréditation			
	Adjoint gestionnaire Accréditation Régisseur permanent Habilitation Cautionnement s'il y a lieu			

		Oui	Non	Observations
Nom de L'EPLE rattaché Numéro Adresse Téléphone Adresse électronique Nom et prénom de l'ordonnateur M Nom et prénom du CE adjoint M Nom et prénom de l'adjoint gestionna M	Ordonnateur Accréditation			
	Délégations de signature à CE adjoint Accréditation			
	Adjoint gestionnaire Accréditation Régisseur permanent Habilitation Cautionnement s'il y a lieu			
Nom de L'EPLE rattaché Numéro Adresse Téléphone Adresse électronique Nom et prénom de l'ordonnateur M Nom et prénom du CE adjoint M Nom et prénom de l'adjoint gestionna M	Ordonnateur Accréditation			
	Délégations de signature à CE adjoint Accréditation			
	Adjoint gestionnaire Accréditation Régisseur permanent Habilitation Cautionnement s'il y a lieu			
Nom de L'EPLE rattaché Numéro Adresse Téléphone Adresse électronique Nom et prénom de l'ordonnateur M Nom et prénom du CE adjoint M Nom et prénom de l'adjoint gestionna M	Ordonnateur Accréditation			
	Délégations de signature à CE adjoint Accréditation			
	Adjoint gestionnaire Accréditation Régisseur permanent Habilitation Cautionnement s'il y a lieu			

CICF-MRCF
RCONSEIL

ORGANIGRAMME

Une fois la carte des processus dessinée, l'organigramme fonctionnel doit être réalisé. C'est un préalable à la maîtrise des risques comptables et financiers au sein de l'établissement.



L'organigramme fonctionnel n'est pas un organigramme hiérarchique. Cet organigramme renseigne précisément sur l'activité des agents. Il permet de mettre en évidence la présence ou l'absence de rupture de chaîne notamment pour les tâches sensibles. Il répond à la question :

“ Qui fait quoi dans une chaîne d'opérations ? ”

et

“ En cas d'absence de la personne responsable d'une tâche, qui la remplace ? ”

L'organigramme fonctionnel permet aussi de s'assurer que l'ensemble des tâches du groupement est bien couvert. Selon la taille de la structure et du nombre de personnes, l'organigramme sera plus ou moins détaillé.



Chaque organigramme fonctionnel devra être validé par le chef d'établissement.



Sur le site CICF-MRCF, vous trouverez un organigramme détaillé avec la cartographie des activités

JOINDRE UN ORGANIGRAMME FONCTIONNEL POUR L'AGENCE COMPTABLE ET POUR CHAQUE EPLE RATTACHE OU COMPLETER L'ORGANIGRAMME CI- DESSOUS

Nom de l'établissement :
 ORGANIGRAMME : PARTIE ORDONNATEUR

Année 20 -20

(à compléter par chaque établissement - mettre un nom dans chaque case)

PROCESSUS	OPERATIONS	EPLE1	RESTAU.	groupt achats.	EPLE2	EPLE3	EPLE4	EPE5	EPLE6	EPLE7	EPLE8
BUDGET	Préparation, DO, DBM										
SUIVI DE GESTION	Tableaux de bord dépenses/recettes										
	Suivi et passation des contrats										
	Politique d'investissement										
ACTES ADMIN.	Préparation, présentation, édition										
RECETTES	Constatation des droits scolaires										
	Dossiers de stages en entreprises										
	Dossiers de Fonds sociaux										
	Recettes : liquidations/éditions										
	Classement										
DEPENSES	Procédures d'achats										
	Engagement de la dépense										
	Liquidations des factures										
	Tous mandatements										
	Classements										
OBJETS CONFECT											
VOYAGES SCOLAIRES											
PATRIMOINE	Suivi inform. de l'inventaire										
STOCKS	Suivi informatique										
FONCTIONNEM.	Logistique matérielle										
	Dossiers de projets /voyages										
	Accueil /réceptions										
GROUPT. ACHATS	Constitution du DCE										
PAYES CUI HANDI.	Contrats										
REGIE	Avances										
	Recettes										

Nom de l'établissement siège de l'agence comptable

ORGANIGRAMME : PARTIE AGENCE COMPTABLE (à compléter par l'agent comptable)

Année 20 -20

PROCESSUS	OPERATIONS	EPL1	RESTAU.	GR. ACH.	EPL2	EPL3	EPL4	EPL5	EPL6	EPL7	EPL8
RECOUVREMENT	Prise en charge recettes	nom									
	Régies de recettes										
	Encaissements (chèques, numér.)										
	Recouvrement frais solaires										
	Contentieux										
PAIEMENTS	Prise en charge mandatement										
	Palements										
	Ordres de paiements										
	Depenses avant ordonnancement										
	Régies voyages										
TRESORERIE	Opérations de caisse										
	Relevés comptes courants										
	Suivi chèques impayés et rejets										
	Suivi de la trésorerie disponible										
	Valeurs inactives										
TENUE COMPTA	Passation des écritures										
	Validation des écritures										
	Editions , classements										
	Ecritures partic. (ress. affectées)										
	Développement des classes 4 et 5										
	Ecritures de période d'inventaire										
	Comptabilité patrimoniale										
	Comptes financiers										
CONTRÔLES	Formalisation, fiches procédures										
	Convention de group. comptable										
	Délégations de signatures										
	Cohérence compta ordo/géné										
	Cohérence cahiers caisse/compta										

Tableau de bord de suivi du contrôle interne comptable et financier

Nom de l'établissement :

Le tableau de bord permet de suivre l'avancée des travaux.

TABLEAU A COMPLETER PAR CHAQUE ETABLISSEMENT

Répondre par oui ou non

	Oui	Non	Observations
Réalisation du diagnostic ODiCé Non réalisé En cours de réalisation Réalisé			
Partage du diagnostic Ordonnateur Adjoint gestionnaire Personnel de l'établissement rattaché Personnel de l'agence comptable			
Le plan d'action Non réalisé En cours d'élaboration Elaboré Validé En application			
Les outils (fcihe de procédures) Non réalisé En cours d'élaboration Elaboré Validé En application			
Les contrôles (tableau du suivi des contrôles) Non réalisé En cours d'élaboration Elaboré Validé En application			

Questions sur CICF-MRCF

A remplir par chaque personnel :

en poste dans une agence comptable et dans une intendance

répondre par oui ou non dans la colonne qui correspond à son grade

Nom et prénom

Etablissement :

Catégorie de personnel	A	B	C	personnels en contrats aidés
<p>Avez-vous entendu parler de la MRFC ? Avez-vous entendu parler du CICF ? Avez-vous entendu parler d'ODICé ?</p> <p>Avez-vous la documentation relative à vos missions sur votre poste de travail ? Avez-vous les fiches de procédures relatives aux tâches que vous effectuez ?</p> <p>Les contrôles que vous effectuez sont-ils tracés ?</p> <p>Connaissez la notion de deniers publics ?</p> <p>Participez vous aux réunions du conseil de l'agence comptable ?</p>				

A compléter par chaque chef de service :

Agent comptable pour une agence comptable :

Adjoint gestionnaire pour un établissement rattaché

Préparation conduite du changement

Profil et nombre de personnes intervenant dans les chaînes financières et comptables

Catégorie de personnel	A	B	C	Contrats aidés
Nombre				
Âge				
Ancienneté sur poste				
Niveau d'études				
Formation comptable				
Formation au poste				
Formation initiale				
Formations continues				
Participation à des classes virtuelles				
Utilisation des outils				
Messagerie électronique				
Traitement de texte (Word)				
Tableur (Excel)				
Base de données (Access)				
Organisation				
Travail en monoposte				
Travail en réseau				
Accès à un service partagé				

DAREIC/17-730-340 du 30/01/2017

OCTROI DE BOURSES DANS LES LYCEES FRANÇAIS A L'ETRANGER - ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Références : note de service N° 04-060 du 27 avril 2004 RLR : 574-1 ou le BOEN du 06.05.2004 n° 18 - Sous le lien <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/18/MENE0400766N.htm>

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Directeurs des services départementaux de l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs IA-IPR - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissement

Dossier suivi par : Mme HANVIC - Tel : 04 42 91 72 85 - Mel : marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr

La direction générale de l'enseignement scolaire - Bureau du programme « vie de l'élève » – informe que le dispositif concernant l'octroi de bourses dans les lycées français à l'étranger (Londres, Dublin, Munich, Vienne, Madrid et Barcelone) est reconduit pour l'année scolaire 2017-2018.

L'accueil des boursiers est prévu dans les classes de première et terminale ES, S et L.

Au lycée français de Barcelone, l'accueil des boursiers est également prévu dans les classes de première et terminale STMG (sciences et technologie du management et de la gestion).

Au lycée français d'Irlande, les candidats souhaitant postuler pour une bourse en classe de terminale L doivent déjà avoir choisi l'option mathématique en classe de première L.

Durée

1 an

Caractéristiques

- 35 élèves en moyenne bénéficient d'une bourse (au niveau national)
- Choix du pays en fonction de la première langue vivante étudiée par l'élève
- Accueil en famille sauf à Vienne où l'accueil se fait en internat
- Vœux des candidats : **chaque élève peut candidater pour un seul établissement ou pour deux établissements d'un même secteur linguistique** : Dublin et/ou Londres, Barcelone et/ou Madrid, Munich et/ou Vienne. **Dans ce cas l'ordre des vœux sera clairement mentionné sur chaque dossier.**
- Il est rappelé que pour le lycée français de Londres, les candidats devront impérativement avoir 16 ans à la date de la rentrée scolaire de septembre 2017.
- Modalité du calcul de la bourse liée aux revenus des parents : [fiche d'autoévaluation](#) pour les familles Cette fiche permet de déterminer le montant de la bourse qui peut être attribué au candidat retenu par la commission ministérielle.
- Élèves boursiers au mérite prioritaires
- Attention particulière aux établissements situés en zone urbaine sensible et en zone de revitalisation rurale
- Moyenne générale des notes ne devra pas être inférieure à 12 sur 20
- Demande individuelle de l'élève dont le dossier est complété puis transmis par le chef d'établissement au rectorat.
- Le rectorat établit un classement et transmet l'ensemble des dossiers de l'académie à l'administration centrale pour la commission nationale qui se réunit courant mai

Modifications à compter de 2013-2014

- Une nouvelle répartition du barème qui permet de proposer un taux maximal de bourse à 100% du coût de la scolarité et des frais liés à la scolarité à l'étranger (à l'exception des frais de voyage entre la France et le lycée) ;

- La possibilité pour un même candidat de postuler sur deux établissements d'un même secteur géographique (en précisant l'ordre de ses vœux) ;
- La possibilité a été ouverte aux élèves de la série technologique STMG de candidater pour le lycée de Barcelone.

Objectifs

- Renforcement des compétences linguistiques
- Découverte interculturelles

Notices d'information à destination des familles pour les 6 établissements

Allemagne : Lycée de Munich

Angleterre : Lycée de Londres

Autriche : Lycée de Vienne

Espagne : Lycée de Barcelone – Lycée de Madrid

Irlande : Lycée de Dublin

Pour en savoir plus : note de service n°04-060 du 27 avril 2004

Les langues et les options des 6 établissements

Sont consultables sous le lien :

<http://eduscol.education.fr/cid54878/bourses-pour-les-lycees-francais-de-l-etranger.html>

Rôle du Chef d'établissement :

Les chefs d'établissement s'attacheront à :

- encourager des candidatures parmi les élèves présentant les conditions de scolarité requises et dont le comportement, les aptitudes et les résultats scolaire permettent d'escompter qu'ils tireront profit d'une année de scolarité à l'étranger et parmi les élèves issus de familles défavorisées résidant en zone urbaine sensible ou en zone de revitalisation rurale,
- encourager les candidatures d'élèves déjà boursiers de lycée. Dans cet objectif, le dispositif a été aménagé pour permettre, en fonction du quotient familial, l'attribution de bourses pouvant couvrir la totalité des frais liés à l'étranger, ainsi qu'une aide forfaitaire aux frais de voyage pour les élèves déjà boursiers de lycée,
- informer les parents que le montant de la bourse varie en fonction des ressources des familles et selon l'échelon résultant du quotient familial. La bourse accordée peut varier de 30 à 100% des frais liés à la scolarité dans un lycée français à l'étranger,
- organiser avec le professeur principal un entretien avec les candidats afin d'émettre un avis sur le comportement et les aptitudes des candidats ainsi que sur leurs motivations et capacités d'autonomie et d'adaptation.

Les notices d'information sur chaque lycée téléchargeables, donnent une estimation des coûts de la scolarité ainsi que le montant de la bourse pour l'année en cours.

Constitution des dossiers de candidature :

La candidature se fait à l'aide de l'imprimé de demande de bourse de mobilité à l'étranger année 2017-2018 téléchargeable à partir du lien **Imprimé de bourse** [Imprimé de bourse 2017-2018](#) du [site internet Eduscol](#)

Les familles complèteront l'imprimé et préciseront en première page le lycée demandé. Chaque élève ne pourra faire acte de candidature que pour un seul établissement ou pour deux établissements d'un même secteur linguistique : Dublin et/ou Londres, Barcelone et /ou Madrid, Munich et/ou Vienne, dans ce cas l'élève indiquera clairement l'ordre des vœux.

Les candidats à une bourse au lycée français de Dublin, pour la classe de première ou de terminale littéraire devront spécifier leurs options.

Dans le cas où deux établissements sont demandés, il est nécessaire de constituer un dossier pour chaque lycée et d'indiquer l'ordre des vœux.

Composition du dossier :

- la demande dûment renseignée et signée par le représentant légal,
- la lettre de motivation rédigée par l'élève,
- la demande de la famille (cf modèle joint en annexe),
- l'avis d'imposition 2016 sur les revenus de 2015,
- la copie du premier bulletin trimestriel de l'année en cours et du dernier bulletin de l'année précédente,
- l'avis des professeurs sur le travail, les aptitudes et le comportement du candidat et comportant l'avis argumenté du chef d'établissement (cf imprimé joint en annexe)
- l'annexe 1 dûment renseignée par l'établissement (cf imprimé joint en annexe)
- éventuellement, l'adresse d'une famille qui accueillera le candidat à l'étranger. Dans le cas contraire, les élèves admis obtiendront du secrétariat des lycées français à l'étranger, des adresses de familles susceptibles de les héberger ;

Autres pièces jointes téléchargeables :

- l'imprimé avis motivé des professeurs et du chef d'établissement,
- l'imprimé de la «demande de la famille»
- l'annexe 1

Les chefs d'établissement devront transmettre les dossiers complets de candidatures à la DAREIC pour le :

20 mars 2017 délai de rigueur. Tout dossier parvenu après cette date, ne sera pas traité.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



Demande de bourse de mobilité à l'étranger pour l'année scolaire 2017-2018, au lycée français de _____ vœu n° _____

Académie : _____

Important : merci de remplir cet imprimé en majuscules et de cocher les cases qui vous concernent.

Un dossier complet par lycée demandé (2 vœux maximum) : soit Londres et/ou Dublin, soit Madrid et/ou Barcelone, soit Munich et/ou Vienne.

1 - Renseignements concernant les membres de la famille L'enfant pour lequel vous demandez la bourse

Son nom : _____

Ses prénoms : _____

Fille Garçon Sa date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_| Son département de naissance : |_|_|_|_|

Sa nationalité : Française d'un pays de l'Union européenne d'un autre pays

Si l'enfant est sous tutelle administrative, indiquez l'organisme : _____

Vous-même

Vous êtes : le père OU la mère OU le représentant légal de l'enfant

Votre nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : _____

Votre adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Commune : _____

N° de tel : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Courriel : _____ @ _____

En activité professionnelle: oui non : Profession : _____

Situation de famille : marié(e) pacsé(e) en concubinage séparé(e) divorcé(e) veuf(ve) célibataire

Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre partenaire de Pacs

Est-il : le père ou la mère de l'enfant

Son nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : _____

Son adresse si elle est différente de la vôtre : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Commune : _____

En activité professionnelle : oui non : Profession : _____



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Demande de bourse de mobilité à l'étranger pour l'année scolaire 2017-2018

2 - Renseignements relatifs à la scolarité

Etablissement fréquenté au moment de la demande de bourse

Nom de l'établissement : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| | Commune : _____

Classe actuelle de l'élève : _____

Etablissement d'accueil demandé

Nom de l'établissement : _____

Pays : _____ Ville : _____

Classe souhaitée : _____

Série souhaitée : _____

Options : _____



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Demande de bourse de mobilité à l'étranger pour l'année scolaire 2017-2018

3 - Renseignements pour déterminer les charges du foyer

Les éléments de cette rubrique vont permettre de déterminer de manière précise vos charges en fonction de l'année prise en compte pour vos revenus.

Les enfants à votre charge

Merci de remplir ce tableau en y indiquant :

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'enfant pour lequel vous demandez la bourse)	Date de naissance	Etablissement scolaire, université fréquentée ou profession	BOUSIER	
			Oui	Non

Renseignements concernant le candidat

Merci de cocher les cases qui correspondent à votre situation :

- Le candidat est boursier de lycée au titre de l'année scolaire 2016-2017
- Le candidat est boursier de lycée au titre de l'année scolaire 2016-2017 et bénéficie de la bourse au mérite d'un montant annuel de : €

Votre situation financière ou familiale a changé depuis le 1er janvier 2016

Si votre situation a changé depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière et que cela a entraîné une diminution de vos ressources par rapport aux années précédentes (divorce, séparation, décès, perte d'emploi, invalidité), merci de le signaler :



Demande de bourse de mobilité à l'étranger pour l'année scolaire 2017-2018

4 - Pièces à joindre à votre dossier

Dans tous les cas :

- la photocopie complète de votre avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015
- la photocopie du premier bulletin trimestriel de l'année scolaire en cours
- la photocopie du dernier bulletin trimestriel de l'année scolaire précédente
- la lettre de motivation du candidat
- la demande signée par le représentant légal indiquant la classe dans laquelle l'élève désire entrer
- l'avis de l'équipe pédagogique et du chef d'établissement

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e)	Copie du jugement indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant et à la pension alimentaire versée, et attestation de paiement de la CAF
Si vous vivez en concubinage	L'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 de votre concubin(e)
En cas de changement dans votre situation (décès, divorce, séparation, perte d'emploi, invalidité) entraînant une diminution de ressources en 2016	Tout justificatif de la modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources en 2016 et attestation de paiement de la CAF
En cas de changement de votre situation familiale (décès de l'un des parents, divorce, séparation) qui entraînera une diminution de ressources du foyer fiscal en 2017	Justificatif de modification de situation familiale - attestation de paiement de la CAF Justificatifs des ressources en 2016
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2016	L'attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF

5 - Engagement de la famille

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) le père ou la mère ou le (la) représentant(e) de l'enfant

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts :

Date et signature :

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, article 22).

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est envoyée.

Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

**Signature du chef d'établissement
& timbre de l'établissement :**

DATE : | | | | | | | | | |

ANNEXE 1

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Lycée français de :

Année scolaire 2016-2017

Fiche individuelle

Nom et prénom du candidat Date de naissance	Etablissement et classe actuellement fréquentés	Classe demandée pour le lycée français à l'étranger	Moyenne générale	Moyenne en langue (ang LV1, all LV1, esp LV1 ou LV2)	Classement des langues étudiées	Situation de la famille : profession des parents, nombre d'enfants à charge	Revenu fiscal de référence de la famille	Observations du chef d'établissement

Date :

Signature du Chef d'Etablissement,

Année scolaire 2017-2018

Candidature à une bourse de mobilité à l'étranger dans les lycées français de Londres, Dublin, Munich, Vienne, Barcelone et Madrid.

Demande de la famille indiquant la classe dans laquelle l'élève désire entrer.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom).....

Le père

La mère

Le (la) représentant(e) légal(e)

présente une demande de bourse pour mon fils – ma fille

(Nom, Prénom).....

en vue d'intégrer une classe de : première – terminale de la série.....

au lycée français de :

Vœu 1

Vœu 2..... (*si vous avez constitué 2 dossiers*)

Date

Signature

ACADEMIE DE

Nom et adresse de l'établissement

Attribution de bourses de mobilité dans les lycées français à l'étranger de Londres,
Dublin, Munich, Vienne, Barcelone et Madrid - Année scolaire 2017-2018

Avis motivé des professeurs et du chef d'établissement

Nom et prénom de l'élève

Classe

Langues étudiées : LV1 :

LV2 :

MATIERES	Avis motivé des professeurs
LV1	
LV2	
FRANCAIS	
MATHEMATIQUES	
SCIENCES ET VIE DE LA TERRE	
SCIENCES PHYSIQUES	
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	
SCIENCES DE GESTION	

Avis motivé du chef d'établissement sur le comportement et les aptitudes de l'élève ainsi que ses motivations et capacités d'autonomie et d'adaptation. (important)

Date

Le chef d'établissement



DAREIC/17-730-341 du 30/01/2017

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE PROGRAMME DE MOBILITE INDIVIDUELLE DE MOYENNE
DUREE TRANSALP POUR L'ACADEMIE D'AIX MARSEILLE EN PARTENARIAT AVEC LE
PIEMONTE POUR L'ANNEE 2017-2018**

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Directeurs des services départementaux de l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs IA-IPR - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement

Dossier suivi par : Mme SICARD - Tel : 04 42 91 72 81 - Mel : dominique.sicard@ac-aix-marseille.fr

Ce programme s'adresse aux élèves de seconde qui entrent en classe de première en septembre 2017 et qui étudient l'italien. L'objectif est de séjourner quatre semaines dans la famille d'un(e) correspondant(e), fréquenter son école, le (la) recevoir en échange dans sa famille et son établissement. La réciprocité d'accueil est obligatoire.

- Ils pourront grâce à cet échange :
- faire des progrès durables en italien,
 - développer leur autonomie,
 - découvrir de l'intérieur un pays et une culture.

Dans le cadre de ce programme les familles françaises s'engagent à recevoir un élève italien durant **quatre semaines du 1^{er} au 30 septembre 2017** puis à envoyer leur enfant en Italie pour la même durée **du 21 octobre au 18 novembre 2017**.

Le montant du voyage est à la charge des familles ainsi que l'hébergement (repas et transports scolaires compris) de l'élève partenaire en parfaite réciprocité.

Les lycées sont invités à désigner un **enseignant tuteur référent**, chargé de coordonner la diffusion de l'information et la mise en œuvre de l'action de mobilité individuelle des élèves, en liaison avec la DAREIC et l'Inspection d'Italien. Il sera l'interlocuteur privilégié des familles.

Les professeurs tuteurs référents feront remonter à la DAREIC fin février, la liste des candidats susceptibles d'être intéressés par le programme avec un avis circonstancié, sous la forme d'un tableau (Etablissement, professeur référent, nom de l'élève, prénom, classe, mail, téléphone, avis) à l'adresse de la DAREIC : ce.dareic@ac-aix-marseille.fr. Les lycées devant rester l'interlocuteur principal de la DAREIC.

Les dossiers d'inscription et la fiche de liaison sanitaire à compléter par les parents sont téléchargeables sur le [site académique de la DAREIC](#), ils sont à renvoyer à la DAREIC avant le 30 mars 2017. Les documents supports du programme seront communiqués aux professeurs tuteurs référents.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Délégation Académique aux Relations Européennes,
Internationales et à la Coopération

DAREIC/17-730-342 du 30/01/2017

CONCOURS EUROSCOLA 2017

Destinataires : Messieurs les Directeurs des services de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par : DAREIC - Tel : 04 42 91 72 81

Le Bureau d'information en France du Parlement européen lance une nouvelle édition du jeu-concours en ligne sur le [site Euroscola](#). Ce jeu-concours sous forme d'un quiz QCM sur l'Union européenne a pour but de sélectionner des lycéens qui participeront aux journées « Euroscola », au Parlement européen à Strasbourg au cours de l'année scolaire 2017-2018.

« Euroscola » est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens des 28 États membres de l'UE y participent et deviennent pour une journée « députés au Parlement européen » à Strasbourg.

Le jeu-concours « Euroscola » se déroule en deux étapes :

- la phase d'entraînement, d'ores et déjà disponible en ligne, et ce afin de laisser suffisamment de temps aux élèves, s'ils le souhaitent, pour se familiariser individuellement avec l'outil et approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement de l'UE ;
- la phase du jeu-concours, qui aura lieu du 6 au 17 mars 2017, et qui permettra au Bureau d'information du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2nde et 1ère des lycées de France métropolitaine qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées « Euroscola » entre septembre 2017 à juin 2018. 18 à 20 classes ou groupes (composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum) seront ainsi sélectionnés, comme cela a été fait pour l'année scolaire 2016-2017.

Attention : dans l'élaboration finale de la liste des classes/groupes gagnants, il ne pourra y avoir qu'un seul gagnant par région académique métropolitaine afin de favoriser l'équilibre géographique des classes/groupes sélectionnés.

Pour plus de renseignements sur cette nouvelle édition du jeu-concours du Parlement européen en France, rendez-vous sur le [site euroscola](#)

Contact : eparis@ep.europa.eu

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille